

**RAPPEL :**

**Arbitrage :** Il est rappelé qu'à chaque rencontre, chaque équipe est tenue de fournir un arbitre (toutefois un accord préalable peut être trouvé entre les 2 équipes).

<b>Amendes :</b>	Forfait général d'une équipe	30 €
	Forfait pour un match	10 €
	Forfait non déclaré	30 €
	+ paiement intégral des frais d'arbitrage et de transport de l'équipe adverse	
	Retard de communication d'un résultat	10 €
	Résultat non communiqué	10 €
	Report d'un match non averti	10 €

**Feuilles de matchs :** à télécharger sur le site : <http://www.ugselpdl.fr/>

Chaque équipe doit se présenter sur le terrain avec une feuille de match et des licences en règle (signature du Chef d'Établissement, tampon, photo et certificat médical si surclassement)

L'équipe vainqueur doit obligatoirement téléphoner le **résultat au secrétariat territorial le mercredi soir ou le jeudi matin au plus tard** (vous pourrez laisser vos résultats sur le répondeur téléphonique : 02-41-68-26-28 ou par mail : [ugselp@gmail.com](mailto:ugselp@gmail.com)).

Dans tous les cas, la feuille de match doit être envoyée au secrétariat territorial et remplie correctement (sans oublier la date, le lieu et le nom du manager).

**L'équipe vainqueur ne transmettant pas son résultat avant le  
jeudi 12 h 00 sera soumise à une amende de 10 €.**

**Report :**

*Il est tout à fait exceptionnel.* La demande doit être formulée par écrit à l'UGSEL territoriale et l'établissement doit obtenir l'accord par écrit de l'équipe adverse. Si le report demandé entraîne l'impossibilité de jouer par la suite, l'équipe ayant demandé le report sera déclarée perdante.

**Forfait :**

Tout forfait entraîne l'obligation d'avertir l'équipe ou les équipes adverse(s), ainsi que le secrétariat organisateur et le **secrétariat territorial**. La date limite est la veille avant 12 h 00.

**Le premier nommé reçoit :**

**HAND C1G**

ND Tourtelière POUZAUGES - Seule équipe engagée.

Le National aura lieu en mars/avril à Vannes (56).

**HAND C1F**

ND Tourtelière POUZAUGES - Seule équipe engagée.

Le National aura lieu en mars/avril dans les comités 26/07.

**HAND MG**

2 poules de 3 équipes.

11-janv-23 **Triangulaire à Laval :**  
Ste Thérèse LAVAL  
St Joseph LE MANS  
St Michel CHÂTEAU-GONTIER

18-janv-23 

Jean Yole LES HERBIERS			Sacré Cœur STE PAZANNE
------------------------	--	--	------------------------

Les 2 1ers de la triangulaire du 11/01 et les 2 du 18/01 sont qualifiés pour les 1/2 finales croisées du 01/03.

1-mars-23 **1/2 finales :**

1er de la triangulaire			2è du 18/01
1er du 18/01			2è de la triangulaire

29-mars-23 **Finale** (lieu déterminé par la CTR)

**Le National aura lieu en mai/juin dans les comités 26/07.**

**HAND MF**

2 journées avec les 5 équipes à Ste Pazanne et Laval (5 matches à chaque fois) + 1 finale.

Sacré Cœur STE PAZANNE  
Ste Thérèse LAVAL  
St Michel CHÂTEAU-GONTIER  
St Joseph LE MANS  
Jean Yole LES HERBIERS

30-nov-22 **à Ste Pazanne :**

Sacré Cœur STE PAZANNE			Ste Thérèse LAVAL
St Michel CHÂTEAU-GONTIER			St Joseph LE MANS
Jean Yole LES HERBIERS			St Michel CHÂTEAU-GONTIER
Sacré Cœur STE PAZANNE			St Joseph LE MANS
Ste Thérèse LAVAL			Jean Yole LES HERBIERS

25-janv-23 **à Laval :**

Sacré Cœur STE PAZANNE			St Michel CHÂTEAU-GONTIER
St Joseph LE MANS			Jean Yole LES HERBIERS
Ste Thérèse LAVAL			St Joseph LE MANS
Sacré Cœur STE PAZANNE			Jean Yole LES HERBIERS
Ste Thérèse LAVAL			St Michel CHÂTEAU-GONTIER

15-mars-23 **Finale à 2 chez le 1er.**

**Le National aura lieu en mai/juin dans les comités 26/07.**